

ANNULE ET REMPLACE
Chèques cadeaux de Noël pour les
personnels et leurs enfants 2021 - SCAS.

Conseil d'administration du 13 décembre 2021

Délibération 2021/12/CA-122

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III -Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

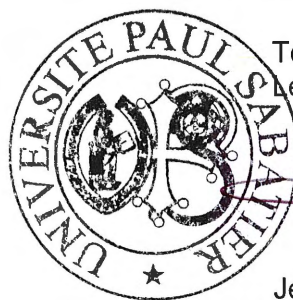
Vu la délibération 2021/11/CA-102 du 8 novembre 2021 ;

Considérant la modification des montants alloués ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la distribution de chèques cadeaux de Noël pour les personnels et leurs enfants selon les montants suivants :

Tableau de la répartition des sommes allouées :

Indice	Chèque	Nombre	Total
< à 361	50 €	1239	61950 €
362 à 465	45 €	781	35145 €
466 à 520	40 €	178	7120 €
521 à 660	35 €	369	12915 €
> à 660	25 €	1699	42475 €
Enfants	20 €	844	16880 €
			Total : 176 485 €



Toulouse, le 13 décembre 2021
Le Président,

J. M. Broto
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 35
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0